

ACCOMPAGNEMENT DLA ET ASSOCIATIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES EN 2012

[Décembre 2013]



En 2012, les associations culturelles et artistiques ont à nouveau été largement accompagnées par les DLA sur tous les territoires. **Sur les 6895 structures accompagnées cette année là, tous secteurs confondus, 13% sont identifiées comme des associations culturelles et artistiques et plus de la moitié de ces 903 structures étaient accompagnées pour la première fois.** Au total, ce sont quelques 5300 associations culturelles qui **ont bénéficié depuis 2004 d'accompagnements individuels ou collectifs**, soit **15% des 35100 associations culturelles employeuses identifiées sur le territoire** (données issues de l'enquête sur "Le paysage associatif français", Viviane Tchernonog, 2013).

Année après année, les DLA sont donc identifiés comme l'une des réponses pertinentes à apporter aux problématiques et aux besoins du secteur. Ce bilan de l'année 2012 permet de rendre lisible les profils de ces associations accompagnées et de préciser comment le DLA intervient auprès d'elles.

➡ A retenir

Les associations culturelles et artistiques accompagnées en 2012

- **903 associations ont suivi un accompagnement** (individuel ou collectif ou les deux) dont 478 qui n'avaient **jamais été accompagnées** auparavant.
- 23% d'entre elles sont des compagnies ou collectifs d'artistes.
- 55% de ces compagnies/collectifs n'avaient jamais été accompagnées avant 2012.
- Près de 10% ont eu au moins un accompagnement individuel ET un accompagnement collectif.

Les accompagnements DLA en 2012

- **82% du budget** total des accompagnements culturels concernent des **accompagnements individuels** et **18% des accompagnements collectifs**
- C'est au mois de novembre que se font le plus d'accompagnements, qu'ils soient collectifs ou individuels.
- 29% des DLA ayant fait des accompagnements en 2012 n'ont fait aucun accompagnement collectif à destination d'association culturelle cette année là.
- 53% des accompagnements collectifs touchant des associations culturelles sont des accompagnements (quasi)exclusivement culturels (qui touchent plus de 80% d'associations culturelles).
- **336 prestataires différents** ont accompagné des associations culturelles dans le cadre du DLA en 2012.

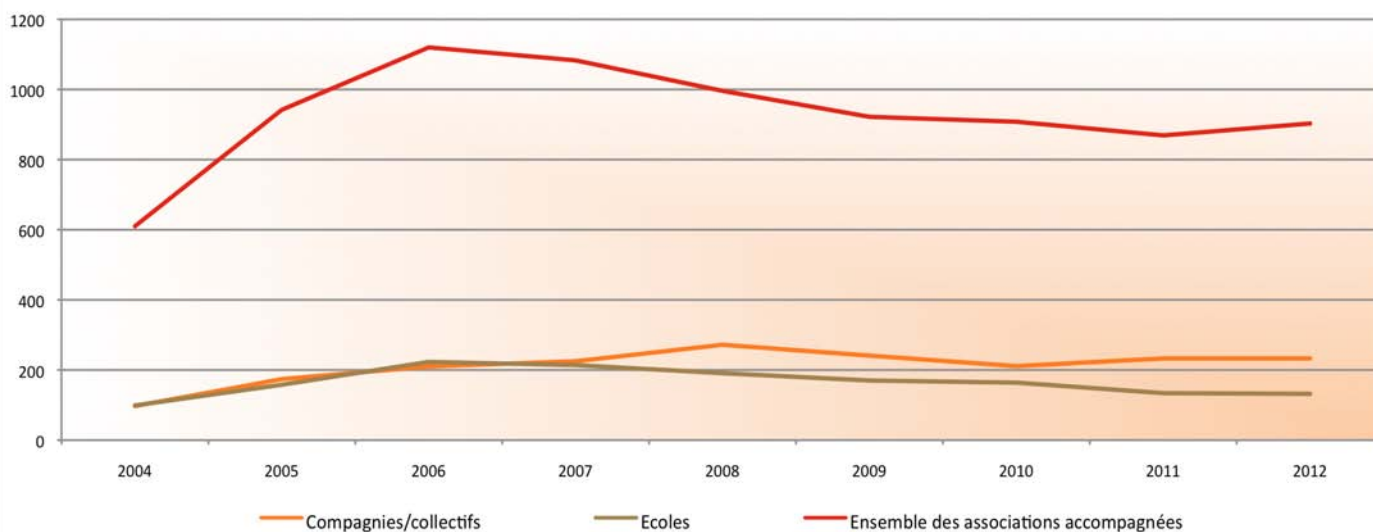
Les associations artistiques et culturelles accompagnées en 2012

5300 associations accompagnées depuis 2004

Le nombre d'associations culturelles et artistiques accompagnées en 2012 a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (903 contre 869). C'est en 2006 que l'on compte le plus grand nombre d'associations accompagnées (1120), à l'image de toute l'activité du DLA.

Les compagnies / collectifs et les écoles sont les types d'associations les plus souvent accompagnées dans le secteur culturel. C'est pourquoi nous avons fait apparaître l'évolution, relativement stable, du nombre d'associations de ces catégories accompagnées depuis 2004.

Evolution du nombre d'associations accompagnées de 2004 à 2012

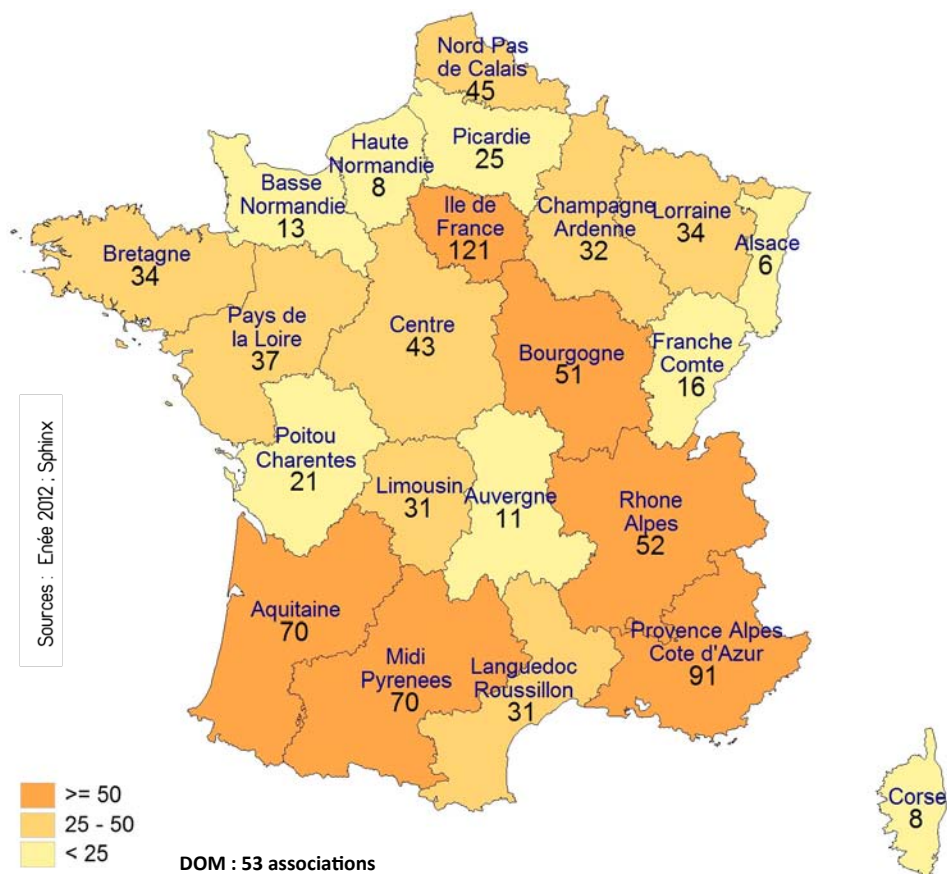


Lecture : En 2004, 610 associations artistiques et culturelles ont été accompagnées, 97 d'entre elles étaient des compagnies/collectifs et 99 d'entre elles étaient des écoles.

En 2012, 478 nouvelles associations culturelles ont été accompagnées, soit plus de la moitié des structures concernées. En Pays-de-la-Loire et en Région Champagne-Ardenne, plus de 3/4 des associations culturelles accompagnées en 2012 n'avaient jamais suivi d'accompagnement DLA auparavant.

Répartition géographique des associations culturelles accompagnées en 2012

Répartition par région des associations culturelles et artistiques accompagnées en 2012



Lecture : 121 associations artistiques et culturelles d'Île-de-France ont été accompagnées en 2012

Sur les 903 associations culturelles et artistiques accompagnées en 2012, **121 sont situées en Île-de-France**. La région **PACA** arrive en seconde position avec 91 associations. Puis on retrouve à la même place les régions **Aquitaine** et **Midi-Pyrénées** avec 70 associations.

A l'échelle des départements, Paris concentre logiquement le plus grand nombre d'associations culturelles et artistiques accompagnées en 2012 (33 associations). Avec 32 associations accompagnées, c'est le département des Hautes-Alpes qui suit Paris. En effet, cela s'explique en particulier par un accompagnement collectif comptant une vingtaine d'associations culturelles. Ainsi, le nombre d'accompagnements dans ce département reste bien plus bas que celui de Paris.

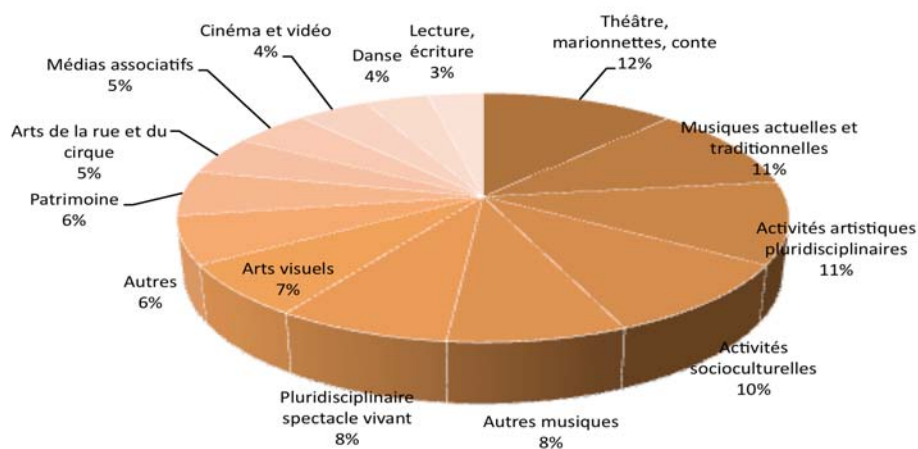
Un quart des associations accompagnées en 2012 se concentre ainsi dans 8 départements où au moins 25 associations culturelles ont été concernées par les DLA : la Ville de Paris, les Hautes-Alpes, la Gironde, le Nord, les Bouches-du-Rhône, les Pyrénées-Atlantiques, la Haute-Garonne, l'Indre-et-Loire. Il s'agit **de départements avec de grandes agglomérations ou dans lesquels des actions collectives importantes ont été menées** (par exemple, un projet de mutualisation dans un lieu de Tours (37) entre une dizaine de structures artistiques).

Quelles sont ces associations accompagnées en 2012 ?

Disciplines concernées

Sur les 903 associations culturelles et artistiques accompagnées en 2012, 12% sont des associations de théâtre, marionnettes ou conte. Ensuite, 11% sont des associations de musiques actuelles ou traditionnelles, et la même proportion est représentée par des associations pratiquant des activités artistiques pluridisciplinaires. **Près de la moitié des associations interviennent donc dans le champ du spectacle vivant**

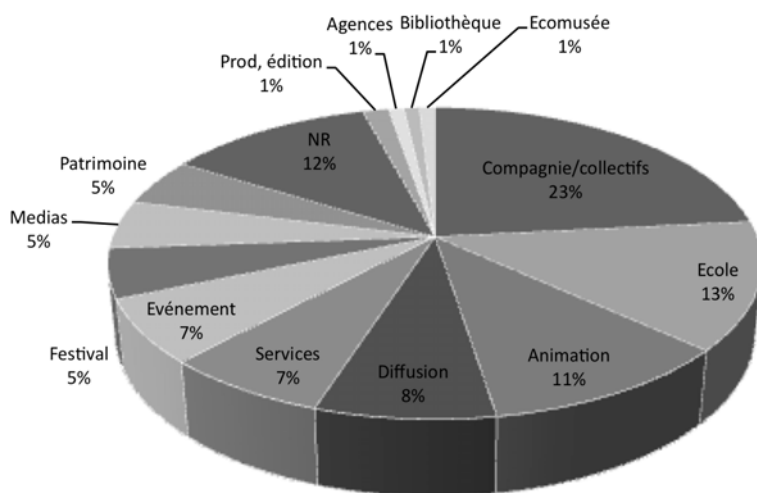
Répartition par domaine des associations culturelles et artistiques accompagnées en 2012



Lecture : 12% des associations culturelles et artistiques accompagnées en 2012 sont des associations de théâtre, de conte ou de marionnettes.

Fonctions principales des associations

Répartition par fonction des associations culturelles et artistiques accompagnées en 2012



Lecture : 23% des associations culturelles et artistiques accompagnées en 2012 sont des compagnies/collectifs.

Les associations culturelles peuvent être organisées selon leur **fonction principale** (la création, la formation, la diffusion...). **13 catégories ont ainsi été définies par Opale/Cnar Culture** (cf page 11).

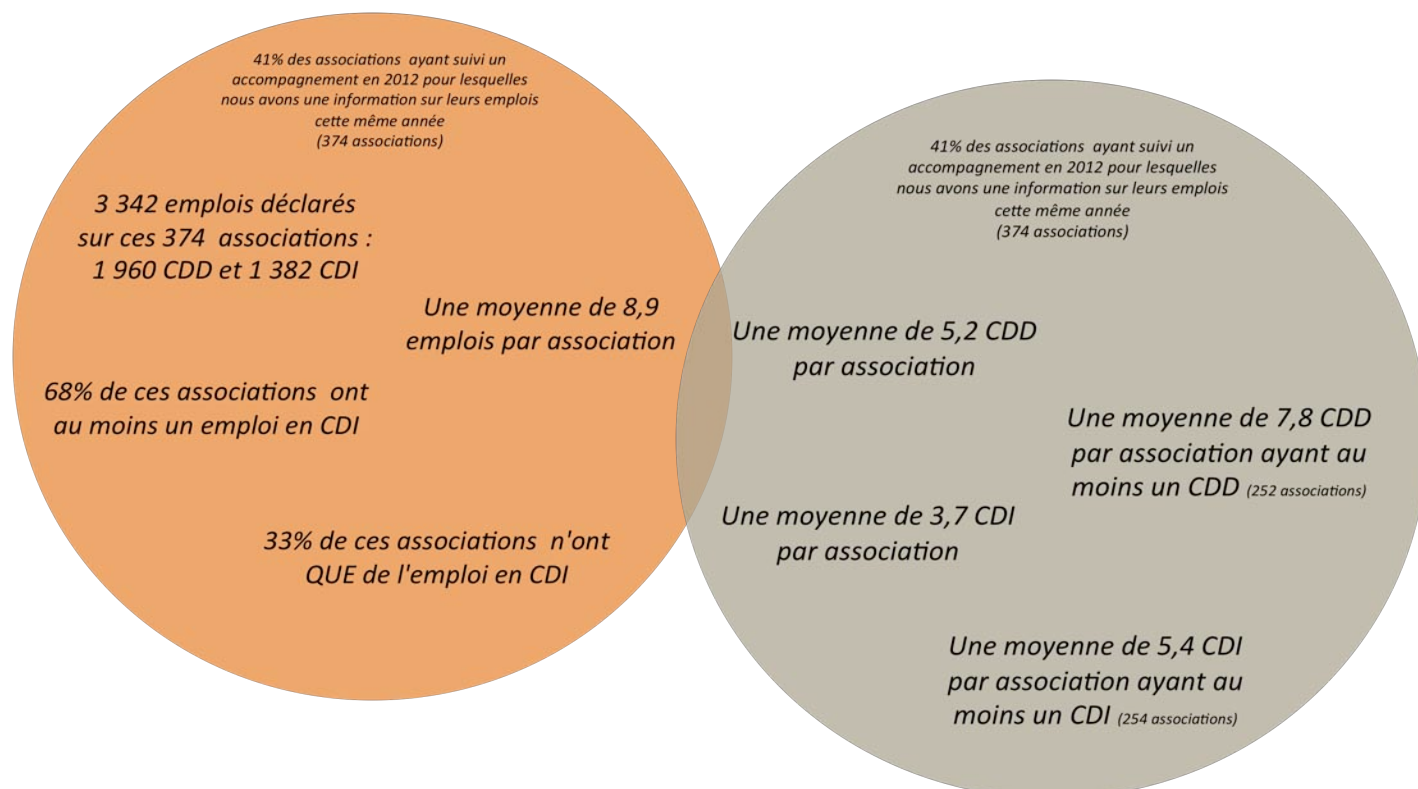
23% des associations culturelles et artistiques accompagnées en 2012 sont des compagnies / collectifs soit 233 associations, dont 194 relevant du spectacle vivant. Suivent les associations de type "écoles" (13% ; 132 associations), alors que leur part dans le paysage associatif culturel employeur est estimée à 31% (Source : Enquête Opale, 2008).

Globalement, les autres catégories d'associations sont accompagnées dans des proportions équivalentes à leur poids dans l'ensemble du secteur. Il faut cependant noter par rapport aux accompagnements des années précédentes une part plus importante des associations de type compagnies / collectifs, des associations dont la fonction principale est relative aux services aux artistes ou aux structures, ainsi que celles ayant une activité d'animation. Leurs difficultés et besoins d'accompagnement sont en effet repérés de plus en plus par l'ensemble des acteurs.

Les emplois dans les associations accompagnées en 2012

Pour 41% des associations culturelles accompagnées en 2012,
un total cumulé de plus de 3300 emplois

Pour cette année 2012, le relevé d'emploi à remplir et mettre à jour après chaque accompagnement a été effectué de façon fiable pour 41% des associations. Nous pouvons faire un point sur ces 374 associations mais nous ne prendrons pas en compte les structures pour lesquelles nous n'avons eu aucune information. Les données saisies doivent être interprétées avec précaution, notamment en raison de la difficulté à recenser les emplois de type intermittents du spectacle en CDDU. Apparaissent ainsi ci-dessous les éléments bruts tirés de ces relevés d'emploi, mais pour lesquels un certain nombre d'imprécisions demeurent.



Ces 374 associations fonctionnent avec **8,9 emplois en moyenne**. Il est important de noter que **nous parlons d'un nombre d'emplois, donc de salariés et non d'équivalents temps plein (ETP)**. Dans son enquête de 2008, Opale/Cnar culture avait estimé sur l'ensemble du paysage des associations culturelles employeuses que l'on pouvait compter en moyenne par structure 13 salariés mais 3,2 ETP, en mettant en évidence de grandes différences selon les catégories d'associations.

Sur le total des emplois ici comptabilisés, 41% sont des CDI. Cette part est cependant plus importante que ce qu'indique le dernier rapport sur le paysage associatif de V. Tchernonog sur des données 2011/2012 (Dalloz, 2013) : dans le secteur culturel, 30% des emplois sont des CDI, contre 47% pour l'ensemble des associations employeuses. Au-delà des imprécisions sur les données recueillies sur l'emploi dans la base de données du DLA, cette différence peut s'expliquer par le fait qu'il est plus aisé pour une structure de suivre des accompagnements dès lors qu'elle dispose de salariés permanents. Il faut noter par ailleurs que dans le secteur culturel, les intentions d'embauche concernent des CDD de moins d'un mois dans 96% des cas et des CDI dans 1% des cas (contre 78% et 6% pour l'ensemble des secteurs).

Les accompagnements d'associations artistiques et culturelles en 2012

Les budgets des accompagnements culturels

Les 903 associations accompagnées en 2012 ont pu suivre pour certaines plusieurs accompagnements collectifs ou individuels, et **87 d'entre elles ont suivi à la fois un accompagnement collectif et un accompagnement individuel cette même année.** (cf éléments méthodologiques page 11).

Accompagnements individuels en 2012

538 accompagnements individuels pour 486 associations

Une association peut faire plusieurs accompagnements individuels une même année

Total de près de 2 000 000 €

Moyenne de 4 070 € par association

Moyenne de 3 676 € par accompagnement

82% du budget total des accompagnements

Une compagnie de marionnettes a été accompagnée à 5 reprises dans des temps collectifs et a également suivi un accompagnement individuel. Au total, ce sont près de 5500 euros qui lui ont été consacrés en 2012.

Accompagnements collectifs en 2012

709 associations, dont 504 différentes, accompagnées dans le cadre d'accompagnements collectifs

Une association peut faire plusieurs accompagnements collectifs une même année

Total de près de 440 000 €

Moyenne de 617 € par association sur un accompagnement collectif

Moyenne de 870 € par association (moyenne plus élevée car certaines associations ont fait plusieurs accompagnements collectifs)

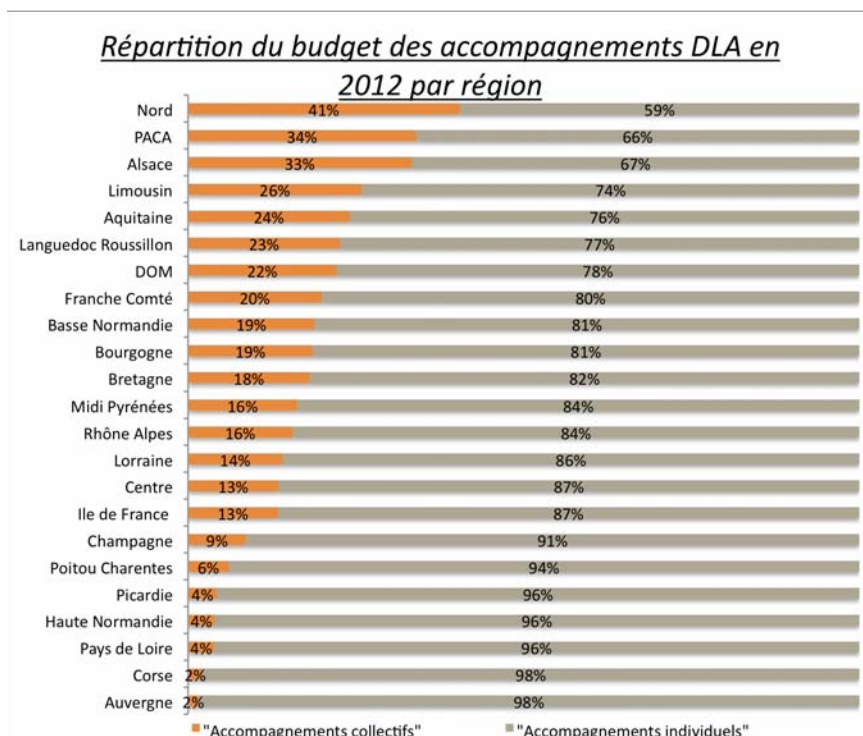
18% du budget total des accompagnements

Le budget de ces accompagnements individuels et collectifs confondus s'élève à un peu plus de **2 400 000 € sur l'année 2012.**

Les accompagnements individuels représentent 82% du budget total et concernent 538 accompagnements.

Ainsi le budget des accompagnements collectifs ne représente que 18% du budget total, mais avec de nettes variations selon les régions.

Répartition des budgets sur chaque région par type d'accompagnement

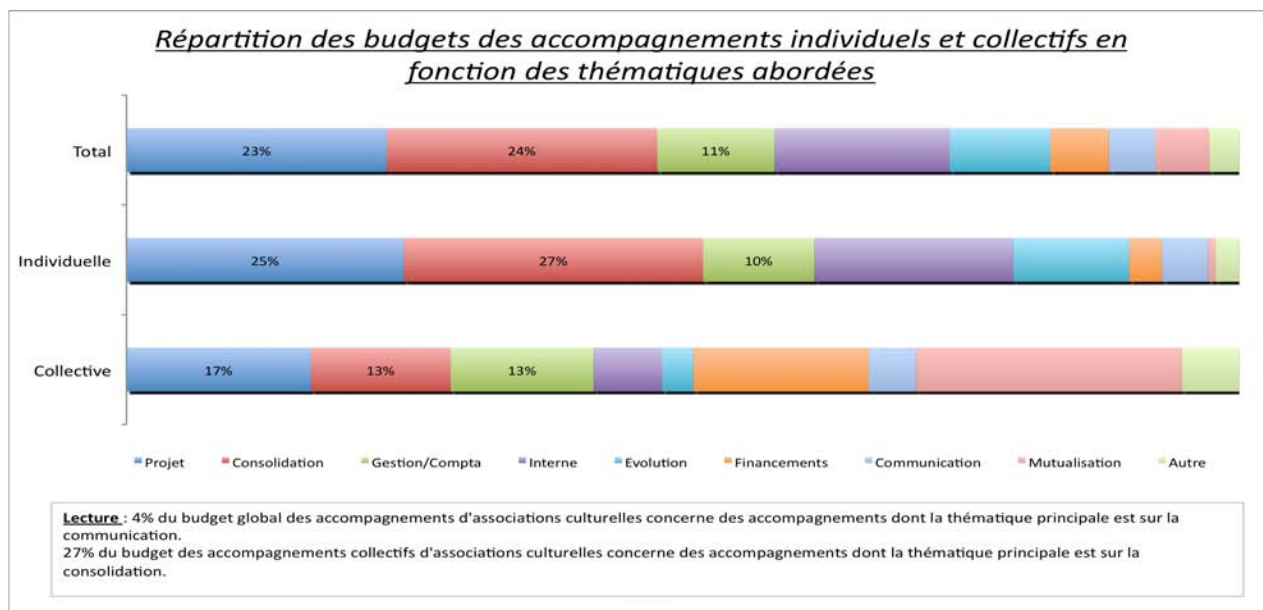


L'Auvergne est la région ayant la plus grande part de budget réservée aux accompagnements individuels (98,4%) en ce qui concerne les accompagnements d'associations culturelles et artistiques. Cette région est suivie de très près par la Corse (97,9%), les Pays de la Loire (96,1%) et la Haute-Normandie (96,1%).

A l'inverse, la région Nord-Pas de Calais est celle qui a la plus grande part de budget réservé aux accompagnements collectifs (40,5%). Elle est suivie par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (34%) puis l'Alsace (33,3%).

Lecture : 41% du budget des accompagnements DLA dans la région Nord en 2012 concernait des accompagnements collectifs.

Répartition des budgets par thématique d'accompagnement



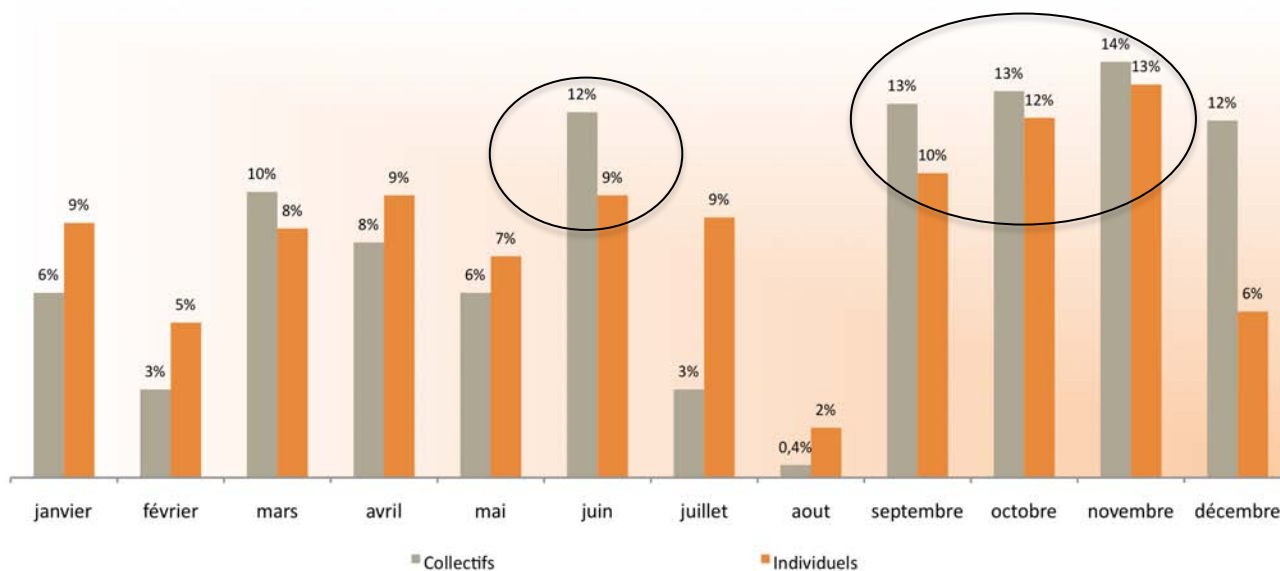
Près de la moitié des budgets d'accompagnement à destination des associations culturelles portait, en 2012 sur des problématiques larges et transversales telles que le projet ou la stratégie de consolidation (48% des budgets contre 45,2% pour l'ensemble des structures accompagnées par les DLA, source Avisé). La part des budgets consacrés aux accompagnements portant sur le projet a significativement augmenté par rapport à la période 2004/2010.

Si 11% des budgets couvrent des accompagnements sur la gestion financière ou la comptabilité, cette part monte à 14% pour les associations de type compagnie / collectif. Les aspects liés à l'organisation interne, le management et la GRH couvrent une part plus élevée du budget d'accompagnement auprès d'associations de type école que pour l'ensemble des associations culturelles.

Un moment de l'année privilégié pour les accompagnements ?

Le graphique ci-dessous illustre la **répartition des accompagnements individuels sur l'année ainsi que la répartition du nombre d'associations accompagnées dans le cadre d'accompagnements collectifs** (une association pouvant être accompagnée plusieurs fois en accompagnement collectif dans l'année, elle sera comptabilisée plusieurs fois, c'est bien le nombre d'accompagnements d'une association que l'on compte). Nous pouvons voir que les lancements d'accompagnements, qu'ils soient collectifs ou individuels, se font essentiellement en juin, septembre, octobre et novembre qui est le mois où il y en a le plus. Au mois de juillet, on trouve très peu d'accompagnements collectifs alors que les accompagnements individuels se font presque autant que les mois précédents. Le graphique ci-dessous rend par ailleurs nettement compte du creux estival.

Répartition des accompagnements individuels et des associations accompagnées en ingénierie collective sur l'année 2012



Lecture : 6% de la totalité des associations culturelles accompagnées en accompagnement collectif durant l'année 2012 ont suivi cet accompagnement en janvier (une association pouvant être accompagnée plusieurs fois en accompagnement collectif une même année, elle peut être comptabilisée plusieurs fois sur l'année).

Toujours en 2012, 9% des accompagnements individuels d'associations culturelles ont été réalisés au mois de janvier.

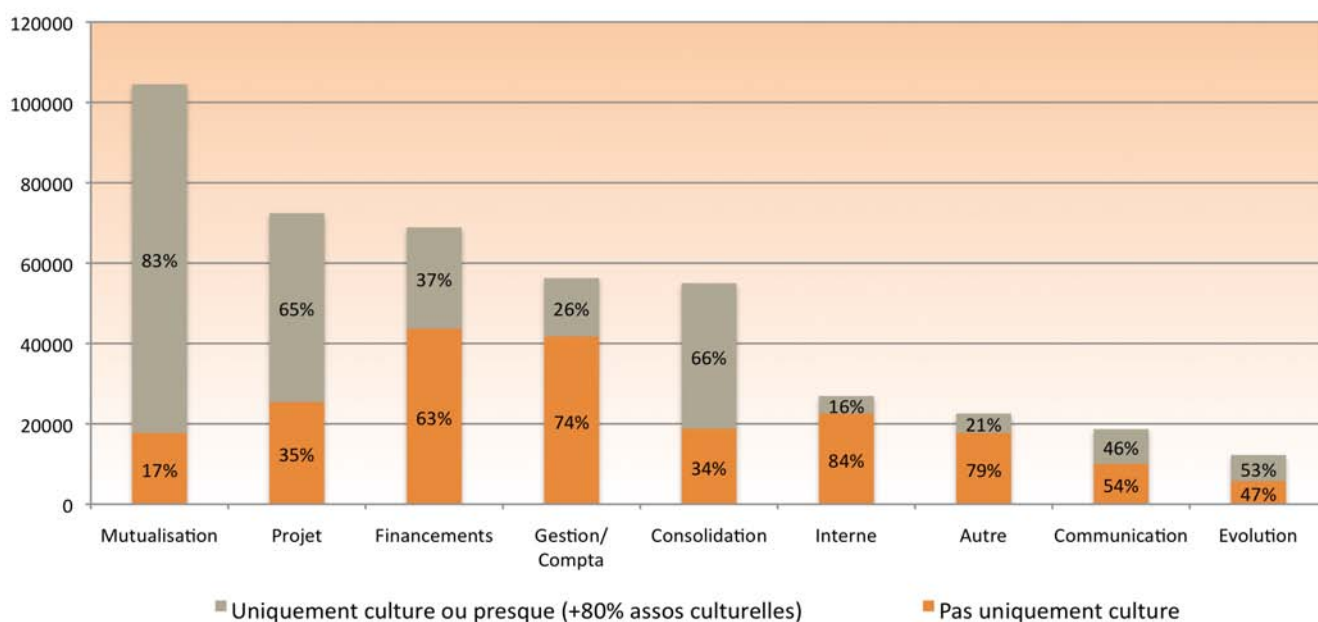
Zoom sur les DLA

- **30 DLA** sur les 104 (donc 29%) ayant fait des accompagnements en 2012, **n'ont fait aucun accompagnement collectif à destination d'associations culturelles cette année là**. Les associations accompagnées dans ces départements étaient donc mobilisées uniquement sur des temps individuels.
- Seulement **4 de ces 104 DLA n'ont fait aucun accompagnement individuel d'associations culturelles cette année là**. Ils sont donc très peu à avoir proposé uniquement des accompagnements collectifs pour les associations culturelles en 2012.
- Un seul DLA n'a accompagné aucune association culturelle (individuellement ou collectivement) en 2012 : le DLA du Puy-de-Dôme (63).

Zoom sur les accompagnements collectifs

Les associations culturelles et artistiques qui ont suivi un accompagnement collectif ont pu suivre un accompagnement collectif (quasi)exclusivement avec d'autres associations culturelles, ou bien un accompagnement collectif avec d'autres associations d'autres secteurs. Nous avons choisi de définir comme **étant un accompagnement collectif (quasi)exclusif, un accompagnement dont les bénéficiaires sont à 80% ou plus des associations culturelles.**

Répartition des budgets d'accompagnements collectifs par thématique d'accompagnement en fonction du caractère exclusivement culturel ou non de l'accompagnement collectif



Lecture : Le budget total des accompagnements d'associations culturelles dans le cadre d'accompagnements collectifs est le plus élevé pour les accompagnements collectifs sur le thème de la mutualisation (plus de 104 000 €). 83% de ce budget concerne des accompagnements collectifs comptant uniquement ou presque uniquement des associations culturelles.

Il est intéressant de noter que les actions collectives sur la mutualisation sont majoritairement à destination d'un groupe "homogène" d'associations, à la différence des accompagnements portant sur des aspects de structuration interne (comptabilité ou gestion, management ou GRH, fonction employeur...) où les groupes d'associations sont plus mixtes, permettant à chaque structure de prendre du recul sur ses problématiques sectorielles et d'apprendre de la part des autres.

A noter que **la mutualisation est le thème représentant le budget le plus important sur les accompagnements d'associations culturelles en ingénieries collectives** (plus de 104 000 euros en 2012). Les associations le plus souvent concernées par ce type d'accompagnements collectifs interviennent dans le domaine pluridisciplinaire spectacle vivant (23% du budget). Un quart du budget total de ces accompagnements collectifs est destiné aux associations de diffusion permanente dans un lieu.

Éléments méthodologiques

La base de données **Enée** du Dispositif Local d'Accompagnement permet aux chargés de mission du DLA de saisir un ensemble d'**informations sur les accompagnements réalisés auprès des associations** : individuel ou collectif, thématique des accompagnements, nom du prestataire mobilisé... **Le Cnar Culture nettoie et enrichit** cette base en précisant pour chaque association recensée la **discipline** concernée et la **fonction principale de son activité** (association de création, d'ateliers de pratiques artistiques ou école, lieu ou organisme de diffusion... - cf ci-dessous). Si les associations développent bien souvent plusieurs types d'activités (une compagnie de théâtre peut proposer des ateliers en parallèle de ses créations), il s'agit d'identifier celle qui est centrale et prioritaire (ou affirmée comme telle).

Ainsi, nous avons travaillé sur **deux fichiers tirés de cette base Enée** :

- Le **fichier des associations culturelles accompagnées en 2012** : dans ce fichier, une ligne correspond à une association
- Le **fichier des ingénieries d'associations culturelles en 2012** : dans ce fichier, une ligne correspond à une ingénierie pour une association (une combinaison unique association/ingénierie). Ainsi, une association se retrouvera sur autant de lignes que d'accompagnements qu'elle a suivis cette année là. Une ingénierie collective se retrouvera également sur autant de lignes que d'associations culturelles qui y ont participé.

Il est important de noter cependant :

- Des imprécisions et quelques erreurs peuvent se glisser dans les fichiers : lorsqu'un accompagnement est engagé mais finalement pas réalisé, lorsque le prestataire change au dernier moment, si l'association déménage ou change de nom...
- Les associations prises en compte ici sont celles pour lesquelles les chargés de mission DLA ont indiqué le secteur 'Culture' comme 1er, 2è ou 3è secteur d'activité et qui n'ont pas été exclues du champ culturel après recherches.
- Certains doublons peuvent persister malgré les nettoyages effectués sur les fichiers.
- Les saisies récupérées concernent uniquement l'année 2012.
- Les analyses portant sur les thématiques d'accompagnement sont assez imprécises, et liées à du déclaratif : ces thématiques peuvent en effet être élargies ou modifiées en cours d'accompagnement, ou même dès le démarrage.

13 catégories d'associations culturelles employeuses	COMPAGNIE/ COLLECTIF	Collectif, groupe, compagnie, ensemble (compagnies de théâtre, marionnettes, cirque, danse, arts de la rue, cirque, conte... groupes de musiques actuelles, collectifs d'arts visuels, ensembles vocaux et instrumentaux, orchestres, fanfares, chorales...)
	ECOLE	Organisation d'ateliers de pratique artistique, cours, école (activités de sensibilisation et de transmission : ateliers d'écriture, cours de musiques ou de théâtre, écoles de cirque, sensibilisation culturelle auprès de publics sensibles ...)
	ANIMATION	Associations souvent proches de l'éducation populaire (centres de loisirs, centres sociaux, ludothèques, MJC, foyers ruraux, maisons de quartiers... qui proposent des activités créatives ou des activités artistiques dans une optique de loisirs, associations communautaires...)
	LIEU DE DIFFUSION	Diffusion régulières dans un lieu (théâtres, salles de spectacles, centres culturels polyvalents, maisons de la culture, espaces culturels, salles de musiques actuelles, cinémas, centres d'art contemporain)
	FESTIVAL	Événements régulier (festivals de spectacle vivant mais aussi les salons du livre, les festivals de cinéma ou de photographie...)
	EVENEMENT	Organisation ponctuelle d'événements, diffusion itinérante (organisateur de spectacles sans gestion de lieu, d'expositions, diffusion itinérante de spectacles (par exemple sous chapiteau) ou de cinéma et associations qui organisent des expositions)
	MUSEE	Musée, écomusée, musée de société (hors musées d'art, centre d'art contemporain, musées des beaux-arts)
	MEDIA	Promotion de la culture, medias (radios associatives, presse culturelle, sites Internet dédiés à l'information culturelle, télévisions locales)
	PRODUCTION, EDITION	Producteurs cinéma-vidéos, labels discographiques, maisons d'édition, production-accompagnement de groupes musicaux...
	PATRIMOINE	Animation, sensibilisation, sauvegarde et restauration du patrimoine, sociétés historiques et archéologiques, cultures régionales
	BIBLIOTHEQUE	Bibliothèques, médiathèques, artothèques, conservation Associations ayant une mission de conservation culturelle, bibliothèques et médiathèques
	SERVICES	Services aux artistes ou structures culturelles : soutien des activités des artistes et des structures culturelles (centres de ressources, accompagnement de structures, prestataires de services, fédérations...)
	AGENCE	Agences locales, régionales ou nationales : associations départementales pour la musique et la danse (ADDM), agences régionales...

Contacts

Opale

45, rue des Cinq Diamants – 75013 Paris
01 45 65 2000

www.opale.asso.fr / opale@opale.asso.fr

Réalisation :

Priscilla Martin
Lucile Rivera

Depuis 20 ans, Opale observe, valorise et outille les associations artistiques et culturelles par des travaux d'études, des publications et des mises en réseau. Depuis 2004, elle porte une mission d'animation et de ressources (Cnar Culture) dans le cadre **d'un dispositif de soutien à l'emploi associatif, le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)** dont ont déjà bénéficié 5000 associations culturelles et artistiques.

La mission Cnar est copilotée par deux regroupements culturels : l'Union fédérale d'intervention des structures culturelles (Ufisc) et la Coordination des fédérations et associations de culture et de communication (Cofac).

www.ufisc.org
www.cofac.asso.fr

Retrouvez tous les outils du
Cnar culture sur :
www.opale.asso.fr

En couverture, un dessin d'Albert pour l'Avisé

AVEC LE SOUTIEN DE



Le Cnar est
cofinancé par
l'Union européenne

